

## Poste d'infirmière scolaire, temps partiel

Le LFHED recherche un(e) infirmier(e) scolaire pour un temps partiel (30 heures/semaine) s'exerçant entre le lundi et le vendredi. Vous serez deux infirmier(e)s à temps partiel et vous partagerez du temps en commun.

### Formation/diplômes :

- Diplôme d'Etat d'infirmier(e) / Licence en soins infirmiers ; titulaire ou non du concours d'infirmier(e) scolaire.

### Qualités requises :

- Bienveillance, sens des responsabilités, disponibilité, rigueur et intérêt pour la personne en croissance.

### Souhaités

- Diplôme infirmier grec ou diplôme poste licence dans le domaine des soins infirmiers obtenus en Grèce.
- Avoir au cours de son cursus universitaire effectué des stages en dehors du pays d'obtention du diplôme dans un programme de type Erasmus.
- Langue française, grecque et anglaise souhaitées

### Cadre professionnel

- Vous serez astreint(e) au secret professionnel qui se définit comme le devoir imposé par la loi à une catégorie de professionnels (en l'espèce les infirmiers) en raison de leur état, et sous peine de sanction, de conserver secrètes des informations confidentielles qui sont parvenues à leur connaissance à l'occasion de leur profession.
- Vous serez promoteur de la santé, au sens donné par la charte d'Ottawa de 1986.

### Compétences requises, spécifiques à ce poste :

- Identification des besoins individuels et collectifs des enfants et adolescents dans leur contexte familial et socio-culturel
- Accompagnement des enfants, adolescents et de leur famille dans la réponse à leurs besoins de santé
- Contribution à l'intégration de tous les enfants et adolescents dans leur milieu scolaire et au développement du lien entre les familles et l'école
- Contribution, en partenariat avec les autres professionnels et la population concernée, à la définition et la mise en œuvre de projets de prévention et de promotion de la santé dans le cadre de l'école, dans une perspective d'action communautaire.
- Collaboration, en partenariat avec les autres professionnels et la population concernée, dans la recherche de solutions adaptées en cas de crise vécue par un individu ou un groupe
- Application du programme de dépistage défini par l'institution et du programme national de vaccinations.
- Planification, organisation, application, évaluation des activités professionnelles ; développement des compétences professionnelles
- Interface pour la communication au sein de l'école et de l'institution, pour les familles et la communauté.
- Accompagnement pédagogique des collègues infirmières débutantes et des étudiants en soins infirmiers
- Gestion de crise : mise en place de protocoles d'urgence sanitaire ( ex : COVID)

- Répondre aux urgences. Donner les 1ers soins à l'élève blessé ou en malaise.
- Le soin aux élèves passe par une approche éducative, d'accompagnement, de conseil, de suivi.
- Participer à la veille sanitaire en collaboration avec l'équipe éducative et le médecin scolaire.
- Accompagner individuellement l'élève lors de l'accueil à l'infirmierie ou après concertation en équipe. Apporter écoute, aide et soutien à l'élève.
- Assurer le suivi des enfants de la maternelle au lycée tant individuellement que collectivement (suivi des dossiers, appui aux visites médicales...)
- Intervenir pour :
  - La protection de l'enfance.
  - Le handicap, les maladies chroniques et/ou évolutives ; le projet d'accueil individualisé PAI, le projet personnalisé de scolarisation PPS.
  - Les enfants et les adolescents en souffrance psychique.
  - La contraception d'urgence.
  - La mise en place d'une cellule de crise si besoin, conformément aux directives (PPMS ou autres...) suite à des événements traumatiques (décès, accidents graves...)
  - Développer les liens avec les familles et participer à l'identification des dysfonctionnements familiaux.
  - Aider à mettre en place des actions permettant d'améliorer la qualité de vie de l'établissement en matière d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.
  - Organiser le recueil et l'exploitation de données statistiques pour l'aide et le conseil aux équipes.

De manière constante ce poste implique de travailler en liaison avec les équipes médicosociales, éducatives, pédagogiques sous la responsabilité du chef d'établissement.

### Au sein de l'institution

Les missions se déclinent par la mise en place d'actions progressives et adaptées à chaque tranche d'âge. Conseiller(e) du chef d'établissement en matière de santé, de prévention, d'éducation à la santé, d'hygiène et de sécurité. Référent(e) et acteur(trice) de santé tant dans le domaine individuel que dans le domaine collectif.

- ❖ L'infirmier(e) exerce son activité en partenariat avec les membres de la communauté éducative. Il (elle) rend compte de son activité au chef d'établissement. Il (elle) participe dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté aux actions collectives afin de développer une dynamique d'éducation à la santé, et de mettre en œuvre des actions appropriées dans le cadre d'une politique de prévention avec une évaluation des actions.
- ❖ Contribue au bien-être et à la réussite scolaire de tous les élèves.
- ❖ Contribue à l'inclusion scolaire des enfants et adolescents porteurs de handicap.
- ❖ Effectue ou dispense les actes infirmiers qui relèvent de ses compétences et de sa responsabilité.
- ❖ Identifie, dans le cadre de son propre rôle les besoins, pose un diagnostic infirmier, met en œuvre les actions appropriées et les évalue.
- ❖ Développe une dynamique d'éducation à la santé et contribue à en évaluer les actions de promotion.

L'infirmier(ère) intervient prioritairement, en tête à tête ou en classe, dans les domaines suivants :

L'éducation à la sexualité : Suivant la circulaire N°2003-027 du 17-2-2003 et avec une attention particulière portée aux élèves pouvant être victimes d'homophobie, de violences sexistes, de harcèlement ou de discriminations. Il (elle) accompagne l'élève sur toutes les questions autour de la contraception, les infections sexuellement transmissibles (VIH SIDA...)

La prévention : des addictions (*avec ou sans substances*, licites ou illicites), des conduites à risques, du mal être, de la violence.

L'éducation nutritionnelle : la prévention du surpoids, de l'obésité, les rythmes chrono biologiques et la pratique du sport (boire, manger, bouger, dormir)

Le secourisme : APS (apprendre à porter secours) pour les élèves du 1er degré et PSC 1 (prévention et secours civique de niveau I) pour les collégiens (se référer au socle commun de compétences/élèves de troisième) ainsi que pour les adultes de l'établissement (Contribuer à la formation initiale et continue des personnels).